
La **VIE** des

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



Vol. 5, n. 10

SOMMAIRE

Juin 1947

DOGME

Gérard Chaput Y a-t-il une destinée?..... 305

COMMUNAUTÉ DE CHEZ NOUS

P.-M. Poisson La Congrégation de Ste-Croix... 311

SPIRITUALITÉ

Matéo-Crawley-Bovey La Trappe du bon plaisir divin. 318

HISTOIRE

Marcel-Marie Dugal L'emprise de Notre-Dame..... 327

TABLES GÉNÉRALES DE L'ANNEE..... 330

CONSULTATIONS

COMPTES RENDUS

ADMINISTRATION: C.P. 1515 (PL. D'ARMES) - RÉDACTION: 3113 AVE. GUYARD
MONTREAL

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Publication

des RR. PP. Franciscains du Canada

Paraît le 15 de chaque mois, de septembre à juin, en fascicule
de 32 pages. Abonnement : \$ 1.25 par année.

Cette revue est imprimée en vertu du certificat No 164
de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des postes, Ottawa.

Rédaction : 3113, avenue Guyard, Montréal 26

Administration : C.P. 1515, Place-d'Armes, Montréal 1

Directeur : R.P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

Conseil de direction : S.E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire
délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général.

Secrétaire : R.P. Joques MASSÉ, O.F.M.

Administrateur-gérant : M. J.-Charles DUMONT.

Imprimeurs et expéditeurs : Les Frères des Écoles chrétiennes.

Nihil obstat :
Hadrianus MALO, O.F.M.
Censor ad hoc.

Imprimatur :
† Albert VALOIS, V.G.

Marianopoli die 3a Junii 1947

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 5, No 10

Montréal

Juin 1947

DOGME

Y A-T-IL UNE DESTINÉE ?

Question vieille comme le monde et qui n'a rien perdu de son actualité. Problème angoissant et qui préoccupe surtout les opprimés, les favoris de la douleur, tous ceux-là qui gravissent continuellement un calvaire et qui n'éprouvent que très rarement la douce consolation d'être, par leurs sacrifices, comme la future mère, une source d'enrichissement pour le monde.

A cette question, les penseurs ont apporté des réponses variées. Nous ne trouvons pas chez nous, il est vrai, la conception purement païenne de la destinée. Tout de même, nous rencontrons encore quelques catholiques qui accouplent le vrai Dieu au destin ou à la fatalité, et quand ils parlent de la destinée, on découvre dans leurs paroles un relent de paganisme que notre causerie voudrait bien faire disparaître.

— I —

A qui donc faut-il attribuer nos heures de délices et cette souffrance qui s'agrippe à la vertu et au vice et qui se glisse jusque dans nos dévouements les plus consolants ?

Ignorant le vrai Dieu, certains païens ont pensé qu'une nécessité aveugle dirigeait nos pas et que nous étions conduits par une force brutale et inexorable que nul ne comprend et qui ne se comprend pas elle-même. Fatalité ou destin : voilà, disaient-ils, ce pouvoir transcendant qui distribue aveuglement toutes ces comédies et toutes ces tragédies dont nous sommes le théâtre et qui tire comme par hasard les numéros chanceux ou malchanceux.

Alors, d'après cette doctrine, certains individus naissent sous une bonne étoile et leur vie paraît être une suite d'enchantements ; d'autres au contraire, arrivent à l'existence sous une mauvaise étoile et cet astre malheureux qui brille au firmament à l'heure de leur naissance assombrit toute leur vie. Inéluctablement, l'être humain suit la voie tracée par ce sénat radieux ; il s'engage sur des routes qu'il ne peut pas éviter ; héroïsmes ou bassesses, passions généreuses du vrai et du bien asservissements aux instincts les moins nobles, tout cela c'est le décret qui s'accomplit et sans responsabilité de sa part, l'être humain s'enlise dans la boue ou voltige dans les sphères élevées de la science et de la vertu. Tout arrive parce que ça doit arriver. Le monde inanimé, le monde de la pensée et de l'amour, tout est dominé par l'inéluctable loi du destin aveugle et sans que nous y puissions rien nous sommes des privilégiés ou nous roulons fatalement de désenchantements en désillusions.

Une telle fatalité n'existe pas. C'est un mythe. Si la destinée signifie pour vous une puissance aveugle qui vous plonge inévitablement dans la tristesse ou dans la joie sans vous laisser aucune liberté d'action, vous êtes dans l'erreur ; vous vous trompez également, si vous croyez que les jours brumeux et les heures ensoleillées dont la vie est tissée ne sont que le résultat d'un enchaînement nécessaire, mystérieux et inflexible, et entièrement sous le contrôle d'une puissance occulte, sans intelligence et sans amour. Si c'est ainsi que vous concevez la destinée, votre opinion ressemble à celle des païens ; elle implique un manque de foi ; elle sous-entend un blasphème. Un chrétien n'a pas le droit d'accepter une telle doctrine.

— II —

Quelle est donc la conception chrétienne de la destinée ? Tout d'abord, il est un fait que je dois admettre : Dieu existe. Et le Dieu des chrétiens n'est pas un Dieu aveugle, éternellement ignorant et depuis toujours et pour toujours incapable de connaître et d'aimer. Le Dieu des chrétiens, l'être parfait que vous voudriez aimer avec toutes les vibrations de votre cœur de chair, c'est un être vivant, doué d'une intelligence et d'une volonté d'où surgit comme par une efflorescence nécessaire une liberté absolument parfaite. Cause universelle de

l'univers, c'est à sa générosité infinie que toute créature doit son existence et son activité. Or, peut-on concevoir qu'un Dieu aussi sage ait agi sans aucun plan défini ? Que penseriez-vous d'un Dieu parfait qui ne saurait pas ce qu'il fait, qui n'aurait imprimé aucune direction aux êtres qu'il pose dans l'existence, ou qui leur ayant indiqué un chemin à parcourir changerait de volonté à l'arrivée des dernières nouvelles ? Un tel Dieu, ce n'est pas le vrai Dieu. Et voici une première conclusion qui s'impose : tout ce qui arrive ici-bas, est la réalisation d'un plan éternel et détaillé librement choisi par Dieu et fermé à toute retouche : activités imperceptibles de l'atome ou réactions colossales du monde sidéral, œuvres libres de l'être humain, grandioses ou médiocres, sublimités ou bagatelles, rien n'échappe à la prescience, à la providence et au gouvernement de Dieu. Notre passé, notre futur, l'instant que vous consacrez à étudier avec moi le problème de la destinée, Dieu voit tout cela d'un simple regard et Dieu veut ou permet volontairement tout ce qui arrive.

Mais alors, que devient ma liberté si ma vie se déroule selon la trame choisie par le Créateur ? Écoutez bien ce principe : Dieu opère en chaque créature comme il convient à la nature qu'il lui a donnée. Pour le bouton de rose, il a prévu et voulu un épanouissement conforme à sa nature végétative. Pour l'être humain, il a prévu et décrété une vie humaine qui laisse parfaitement intacte notre liberté. Notre âme, notre intelligence, notre volonté, en somme notre nature humaine implique la liberté, comment concevoir que Dieu, qui est la sagesse même et la toute-puissance, nous conduirait comme des êtres non libres et détruirait à chaque instant ou pour le moins violenterait à chaque minute une nature qu'il a constituée telle que ses principes intrinsèques la rendent libre; comment concevoir dis-je, que Dieu ait voulu qu'un être libre n'agisse pas librement ?

Quoiqu'il en soit de la science et des décrets de Dieu, c'est avec notre liberté que nous réalisons le plan divin. « Psychologiquement, l'être humain est libre autant que si Dieu n'existait pas ou n'agissait pas » et c'est par des œuvres libres qu'il doit atteindre le but que le Créateur a fixé à toute vie humaine !

Certains modernes prétendent que tout finit avec la mort et nous conseillent de jouir sans nous occuper de la loi morale ;

boire le champagne à plein verre, s'amuser même s'il faut passer par des expériences avilissantes, contempler la danse des nymphes souriantes, courir après les honneurs, les richesses, la gloire éphémère et se gaver de nourritures terrestres : voilà leur idéal. Un chrétien croit qu'il faut utiliser librement sa vie, ses joies et ses douleurs, pour réaliser par l'obéissance à la loi divine et sous l'influence de la grâce une assimilation toujours de plus en plus grande au Christ afin de jouir plus tard de la vision éternellement béatifiante du Ciel.

Y a-t-il une destinée ? Un chrétien répond affirmativement, mais quand il parle de destinée, il réunit en un seul terme les trois idées suivantes : 1) premièrement : Un Dieu intelligent et bon a prévu de toute éternité tout le détail de nos journées et de nos nuits ; 2) deuxièmement, notre vie se déroule infailliblement selon les prévisions divines, mais nous gardons toujours la maîtrise de nos actes ; enfin, 3) troisièmement, c'est par des œuvres libres que nous atteindrons le ciel ou que nous mériterons des châtements éternels.

Dans la vie pratique, chacun de nous est donc sa petite providence et dans ses grandes lignes notre existence sera ce que nous la ferons. Les décrets divins ne nous dispensent pas de la prudence. On rencontre des gens qui sont toujours prêts à accuser la destinée quand ils ne réussissent pas, mais ils ne veulent pas prendre les moyens de réussir. Quand on examine leur cas, on trouve des imprudences dont ils sont totalement coupables. Par exemple, ils se lancent dans une carrière pour laquelle ils ne possèdent pas les aptitudes requises, ils méprisent les conseils, ils négligent volontairement les règles élémentaires de la prudence, ils ne veulent pas se départir de quelques défauts chéris et ensuite, si les échecs se multiplient, ils s'en prennent à la Providence, comme si la liberté n'existait pas, comme si nous n'étions pas des êtres humains, comme si Dieu ne voyait pas nos actes en tant que libres. Je veux bien concéder que le hasard qui n'échappe tout de même pas à Dieu, joue quelque peu dans nos vies, mais bien des gens lui accordent une part trop grande de causalité et s'en servent comme d'un écran de fumée pour masquer les véritables raisons de leurs insuccès. Aide-toi et le ciel t'aidera. Il faut savoir ce que l'on veut et y concentrer toutes ses énergies. On n'atteindra pas toujours le succès espéré, mais aucun effort n'est stérile. Pourquoi s'envoûter

dans une sorte de fatalité et attendre du Ciel d'in vraisemblables miracles pour protéger nos imprudences, notre paresse, notre lâcheté, ou ces désespoirs qui arrêtent en nous toute explosion d'énergie ? Du point de vue surnaturel, c'est la même chose. Nous portons tous en nous-même, « avec la possibilité de le donner un jour, le baiser de Judas », mais nous pouvons aussi, comme saint Jean, reposer notre tête sur le cœur de Jésus : à nous de choisir !

Sous le poids de la souffrance, certaines personnes nous disent : « Mais je n'ai pas demandé d'exister ». C'est vrai. Je suis totalement de leur avis. Mais vous ne serez pas jugés sur le fait de l'existence, vous serez jugés sur l'usage que vous aurez librement fait de votre vie. Aux yeux de Dieu, l'être en santé qui se vautre dans le vice est inférieur à ce malade torturé par la douleur et qui augmente en lui son amour du Christ et de la Vierge, « un amour né comme une fleur hardie du sol de sa misère ».

Vous avez prié pour obtenir tel bienfait et Dieu ne vous a pas exaucé et alors vous êtes tentés de bouder la Providence ? Mais êtes-vous bien sûr que tel bienfait que vous avez réclamé, c'était la meilleure chose à demander ? Comment pouvez-vous juger de la valeur exacte de ce que vous demandez quand vous n'êtes qu'un point dans l'espace et que vous n'avez qu'une ligne à écrire dans la légende des siècles. Dieu seul peut juger équitablement son œuvre. Lui seul est capable d'embrasser d'un seul regard tous les êtres et tous les siècles et de voir ce qui convient le mieux à sa gloire, au bien matériel des créatures et au bien surnaturel des âmes immortelles. Ce que vous jugez un mal ce que vous voyez tout en noir ce n'est peut-être qu'un échelon nécessaire pour engendrer du bonheur. Rappelez-vous toujours le roman de Pierre l'Ermite : *La Vieille Fille*. Son rêve n'a jamais épousé la réalité, mais parce qu'elle avait du courage, le drame qu'elle a accepté, a servi de prologue à une vie de bienfaisances consolantes, et grâce à elle de pauvres orphelins ont trouvé un amour maternel.

Oh, sans doute, il y aura toujours dans le gouvernement divin des mystères qui nous dépassent. Ici-bas, en effet, quelles que soient nos prouesses d'alpinisme intellectuel, la doctrine de la destinée restera toujours enveloppée d'une nuée. Il faut en prendre son parti et attendre le ciel pour jouir de la pleine lumière. Toutefois, les quelques lueurs que nous possédons sont amplement

suffisantes pour que nos activités soient orientées dans la bonne direction. Soumettons nous donc amoureusement aux desseins de la Providence qui sait bien mieux que nous ce qu'il nous faut, pratiquons la sagesse chrétienne qui est faite de résignation, de prudence et d'action, et répondons librement aux inspirations de la grâce. Nous serons alors comme des orgues aux claviers dociles et aux résonances majestueuses, et sous les doigts de l'artiste divin, nous réaliserons librement avec notre vie, de magnifiques préludes aux harmonies éternelles du ciel.

Montréal

GÉRARD CHAPUT, P.S.S.

COMPTE RENDU

GASNIER, MICHEL, O.P., *Ignorance et médiocrité religieuse*. Paris, Lethielleux, 1946. 48pp. 18cm. 25 francs.

Cette brochure veut aider les chrétiens à répondre à l'appel du Souverain Pontife. Refonte et adaptation de la brochure du R.P. Bourgeois, O.P., publiée en 1905, elle invite le lecteur à sonder les bases de sa foi, à en étudier la divine économie, à rendre son adhésion plus raisonnable et sa conviction plus inébranlable. Elle est enrichie d'une intéressante bibliographie. Brochure à répandre partout.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

NÉCROLOGIE

R.F. Marie-Charles, F.E.C. — R.F. Bruno, S.C. — RR.SS. Marie-Angèle-de-la-Croix, Marie-Fulgence, Marie-Sébastien et Marie-Colombe, S.S.A. — RR.SS. Bonita, Alice-Marie, Radegonde et Raymond, F.C.S.P. — RR.SS. Marie-de-Sainte-Robertine, Marie-de-Saint-Médéric et Marie-de-Saint-Félix-de-Cantalice, C.S.C. — RR.SS. Marie-de-Saint-Ferdinand, Marie-de-la-Salette et Marie-de-Saint-Marc, B.P. — RR.SS. M.-Gérard-Augustin et M.-François du Crucifix, SS. NN. de J. et M. — RR.SS. Sainte-Marie-Joseph et Saint-Simon-du-Temple, C.N.D. — RR.SS. Marie-de-Bon-Secours, et S.-Jean-de-Dieu et Adélina Arsenault, S.G.M. — R.S. Marie-Vitaline, O.S.A. — R.S. Marie-Émerance, P.F.S.J. — R.S. Stanislas-de-l'Eucharistie. — RR.SS. Marie-Véronique et Marie Saint-Césaire, P.M. — R.S. Saint-Sylvère, A.S.V. — R.S. Marie-de-Saint-Winnifred, P.M.

R. I. P.

La Congrégation de Sainte-Croix, C.S.C.

ORIGINE. La Congrégation de Sainte-Croix naît pendant la première moitié du siècle dernier, au moment où la France commence de réparer les ruines de la Révolution et les désastres de l'Empire. Elle est fondée précisément à cette époque de laborieuse transition qui vient de s'ouvrir : les campagnes manquent d'instituteurs ; l'enseignement secondaire a été désorganisé par l'expulsion des religieux ; le clergé séculier ne suffit pas au besoin spirituel des populations.

Nous sommes en 1820. M. l'abbé Jacques-François Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loire, diocèse du Mans, conçoit le projet d'établir, sous le nom de Frères de Saint-Joseph, une association destinée à aider les curés dans leur ministère sacerdotal comme maîtres d'écoles et sacristains. L'association est déclarée d'utilité publique par un décret royal de Louis XVIII, en 1823. Une dizaine d'années plus tard, elle dirige déjà de nombreuses écoles.

Au mois d'août 1835, l'abbé Dujarié, avec le consentement de l'évêque du Mans, Monseigneur J.-B. Bouvier, remet entre les mains de M. le chanoine Basile Moreau tous ses pouvoirs sur les Frères de Saint-Joseph.

Cette même année, M. Moreau avait fondé une association de Prêtres auxiliaires, demeurant avec lui au Grand Séminaire où il professait l'Écriture Sainte, dont le but était la prédication de missions et de retraites dans les paroisses.

Le 1er mars 1837, les membres des deux communautés, réunis dans la maison de Sainte-Croix, au Mans, sous la présidence de M. le chanoine Moreau, signent un « acte fondamental », en vertu duquel ils acceptent l'union des deux communautés sous un même supérieur général. Le nouvel institut, ainsi composé de la Société des Prêtres et de la Société des Frères, prend le nom d'Association de Sainte-Croix, du nom de l'endroit où il a été formé.

Les demandes se multiplient de la part des évêques. De Notre-Dame de Sainte-Croix, la nouvelle association se ramifie dans plusieurs diocèses de France.

Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, obtient en 1840 pour ses populations africaines un père et trois frères.

Le 5 août 1841, sept religieux sont désignés pour la première fondation en Amérique. Mgr de la Hailandière, successeur de Mgr Bruté, est évêque de Vincennes. Il transfère aussitôt à la communauté une propriété située dans l'état de l'Indiana, à quelques milles de Southbend. Ce lieu porte le nom de Notre-Dame-du-Lac.

Six ans plus tard, Mgr Bourget, évêque de Montréal, ramène du Mans un père, huit frères et quatre religieuses pour son diocèse. Partie du Havre le 30 avril 1847, cette petite colonie arrive à Saint-Laurent le 27 mai.

Mgr Oliffe, premier vicaire apostolique d'un nouveau siège érigé en 1850 à Dacca, ville centrale du Bengale Oriental, exposa au père Moreau les misères de ses populations. Les Indes voient arriver aussitôt nos missionnaires.

L'Association de Sainte-Croix déborde les cadres du diocèse du Mans. Elle est maintenant répandue aux quatre coins du monde. L'acceptation de ces nombreuses fondations, en pays de mission surtout, est, aux yeux des cardinaux et du Souverain Pontife, un témoignage décisif de son esprit apostolique, de son dévouement à l'Église et de sa vitalité. Elle est mûre pour son approbation pontificale.

Aussi bien la Sacrée Congrégation de la Propagande lui concède-t-elle, le 18 juin 1855, le premier décret de louange, qui est suivi d'un autre, le 19 mai 1856, avec approbation du Saint-Père, le 25 mai suivant : « *Les Éminentissimes Pères déclarent digne de louanges l'Institut composé de prêtres et de laques, si bien unis entre eux, qu'en conservant la nature de chacune des deux Sociétés, l'une ne prévale pas sur l'autre, mais que toutes deux concourent de la meilleure manière possible à atteindre le but respectif qu'elles se proposent... Notre très-saint Seigneur a, dans son audience du 25 mai 1856, approuvé et confirmé le sentiment des Éminentissimes Pères.* (signé) : Al. Barnabo, secrétaire.

Ce décret n'approuve encore la Congrégation de Sainte-Croix qu'en général, et non ses Règles ou Constitutions ; et voilà pourquoi la Propagande publie le 13 mai 1857, un autre décret portant approbation des dites Constitutions : « *Les Règles et Constitutions de l'Institut ou de la Congrégation dite de Sainte-*

Croix, établie dans la ville du Mans, ayant été présentées une première et une seconde fois en séance générale de la S. Congrégation de la Propagation de la Foi, par le Révérend Basile-Antoine-Marie Moreau, Supérieur général de ladite Congrégation, afin que le Siège apostolique daignât les approuver et les confirmer, les Éminentissimes Pères qui avaient déjà, avec le consentement de notre Très-Saint Seigneur le Pape Pie IX, décrété l'approbation du susdit Institut le 18 juin 1855, viennent de décréter aussi l'approbation et la sanction de ses Règles.

En foi de quoi, nonobstant toutes dispositions contraires, en vertu du présent décret, nous attestons que lesdites Règles et Constitutions sont approuvées et sanctionnées par la S. Congrégation.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, le 13 mai 1857. (signé) : ALEX. card. BARNABO, préfet ; (Contresigné) : CAJETAN, archev. de Thèbes, secrétaire.

La Congrégation de Sainte-Croix devient dès lors un corps régulier dans l'Église, une *religion*, c'est-à-dire une société approuvée par l'autorité ecclésiastique légitime, dont les membres, par des vœux publics et en se conformant aux lois particulières de cet institut, tendent à la perfection évangélique.

FONDATEUR. Le véritable architecte de cette nouvelle entité juridique est le Révérend Père Basile Moreau. « Telle est bien, en effet, la grande figure de notre Congrégation, disait le révérend père Gibert Français, non seulement comme fondateur, ce qui va de soi, mais comme homme et comme religieux, pour l'activité, pour l'énergie dans la lutte, pour la puissance de la parole, pour la piété, pour l'intelligence de la vraie vie religieuse, pour l'esprit de sacrifice, pour la pratique de la mortification, pour le zèle des âmes, en un mot, pour le mérite que donnent la vertu et la souffrance.

Le Père Moreau, ajoute-t-il a été de son temps ; il en a compris les besoins ; il a mêlé son effort aux efforts des grands catholiques pour demander et réaliser les progrès nécessaires à la liberté religieuse. D'une piété solide et écaïrée, d'une nature ardemment dévouée, très attaché aux pures doctrines de l'Église catholique, apostolique et romaine, il a combattu, dans

toute la mesure permise à ses forces, le jansénisme et le gallicanisme, qui avaient encore des racines en France ; il a travaillé de cœur à développer, parmi les siens et autour de lui, la dévotion à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph ; il a fondé au Mans une maison du Bon-Pasteur dont personne ne saurait méconnaître le bienfait ; il a recueilli et gardé fidèlement la famille religieuse du P. Dujarié ; il a fondé la Société des Prêtres et la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. »

Il fut le « théoricien sublime » de la Congrégation de Sainte-Croix, pour avoir réalisé cette union des deux sociétés de pères et de frères.

NATURE JURIDIQUE. La Congrégation de Sainte-Croix apparaît désormais dans l'Église comme une société complexe, une entité qui résulte de l'union de deux sociétés distinctes, mais unies par un même gouvernement général et dans l'observance des mêmes constitutions, la Société des Pères de Sainte-Croix et la Société des Frères de Sainte-Croix, dont tous les membres sont constitués dans l'état religieux par les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sous le nom de Religieux de Sainte-Croix.

Sa *fin générale*, comme celle de toutes les religions, est la gloire de Dieu et la perfection de ses membres, par la pratique des conseils évangéliques et par la fidélité aux Constitutions et aux Règles qui en déterminent et en assurent l'application. Sa *fin particulière*, qui lui donne son caractère spécifique, est la sanctification du prochain par le ministère sacerdotal, spécialement dans les campagnes et dans les missions étrangères ; l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse dans les universités, les institutions d'enseignement secondaire et primaire et, tout particulièrement pour les enfants pauvres et abandonnés, dans les écoles d'agriculture et de métiers.

La Congrégation de Sainte-Croix, de plus, est une religion *cléricale*. On appelle ainsi une société, simple ou composée, dont la plupart ou du moins plusieurs des membres sont prêtres ou clercs, même si leur nombre est inférieur à celui des religieux laïcs, pourvu toutefois que sa fin ait un caractère sacerdotal et que le gouvernement soit de quelque façon confié aux prêtres. Dans la congrégation, les pères et les frères sont actuellement

en nombre à peu près égal ; la fin de l'institut, la sanctification du prochain par la prédication de la parole divine ou tout autre acte de ministère ecclésiastique, suppose le caractère sacerdotal chez plusieurs de ses membres ; le gouvernement ordinaire suprême doit toujours être confié, en partie du moins, à un supérieur général prêtre.

Religion cléricale, la congrégation est aussi de *droit pontifical*. Un institut a-t-il obtenu l'approbation ou du moins un décret de louange de Siège Apostolique, il devient alors de droit pontifical, c'est-à-dire soumis directement à la Sacrée Congrégation des Religieux, avec tous les privilèges que comporte un tel titre, n'étant pas cependant pour autant entièrement exempt de la juridiction de l'Ordinaire du lieu, en matière disciplinaire tout particulièrement, à moins d'avoir reçu expressément ce privilège. Notre Congrégation, n'étant pas bénéficiaire d'une telle concession, apparaît dans l'Église comme une religion cléricale, de droit pontifical, non exempte.

GOUVERNEMENT. La Congrégation de Sainte-Croix est gouvernée, sur le plan général, par un supérieur élu pour douze ans par le chapitre général, et aidé de deux assistants pères et deux assistants frères, élus pour six ans par le même chapitre général. Le supérieur général gouverne et administre sous la dépendance de la Sacrée Congrégation des Religieux, près de laquelle l'Institut doit toujours avoir un procureur. Il se fait rendre compte tous les six mois de l'administration temporelle de toutes les maisons. Outre ses quatre assistants, dont l'un remplit la fonction de secrétaire général, un économiste général et un trésorier général, élus, ainsi que le procureur général et les supérieurs provinciaux, par le chapitre général.

La Congrégation est divisée en provinces homogènes, provinces de pères et provinces de frères, chacune administrée par un supérieur provincial, père ou frère, assisté d'un conseil composé de quatre membres, et en vice-provinces.

Chaque province ou vice-province comprend des maisons, entités juridiques qui jouissent d'une certaine autonomie : chacune est dirigée par un supérieur local, qui, comme tout supérieur, administre avec l'aide de quatre conseillers, sous la juridiction immédiate du supérieur provincial qui les visite ou les

fait visiter, reçoit leurs comptes trimestriels, résout les difficultés de son ressort et rend compte de tout aux administrateurs supérieurs.

Tous les cinq ans, le supérieur général doit faire rapport à la Sacrée Congrégation des Religieux sur l'état de la Congrégation. Ce rapport comprend la situation disciplinaire, du personnel de l'Institut et de son administration temporelle. Les Instituts approuvés à Rome étant directement sous la juridiction du Saint-Siège, celui-ci a tout intérêt à les voir prospérer tant au spirituel qu'au temporel ; d'où la nécessité de ce rapport que la S. Congrégation a exigé depuis nombre d'années.

Le supérieur général n'est dans aucune dépendance vis-à-vis des Évêques dans le gouvernement de l'Institut. Cependant l'Ordinaire a le droit de visite dans le cas et suivant le mode prévus par le Droit.

Administration locale, administration provinciale, administration générale, sous le pouvoir suprême du Saint-Siège, telle est la hiérarchie de gouvernement que l'on trouve dans la Congrégation de Ste-Croix!

ESPRIT DE LA CONGRÉGATION. « L'esprit de la Congrégation, lit-on dans nos Règles, doit être celui même de Jésus-Christ, et tous ses membres doivent être unis entre eux, comme l'étaient les premiers disciples du Sauveur pour qui il demande à son Père cette union, après les avoir envoyés prêcher deux par deux, afin qu'ils gardassent l'unité de pensée, de sentiments et d'action. »

Ce texte est éloquent ; il marque d'un trait l'esprit de la Congrégation de Sainte-Croix : unité de pensée, de sentiments et d'action.

UNITÉ DE PENSÉE. « Malgré la différence des caractères et des talents, écrit le père fondateur, malgré la disparité des moyens, malgré la divergence des vocations et des emplois, néanmoins un même esprit anime presque tous les membres, savoir : le *zèle de la gloire de Dieu* et du *salut des âmes*, par une communauté d'efforts tendant de plus à l'union des cœurs qui en fait le lien et la force. » Tous les membres de la Congrégation, pères et frères doivent avoir toujours présente à l'esprit la fin de l'Institut dont ils font partie, fin générale, la gloire de Dieu, fin particulière, le salut des âmes.

UNITÉ DE SENTIMENTS. Notre fondateur nous demande ensuite de vivre en « conformité d'intérêts, de *sentiments* de manière à ne faire qu'un entre nous, à peu près comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un, suivant cette touchante prière du Sauveur pour ses disciples et leurs successeurs : « Qu'ils soient un entre eux, ô mon Père ! comme vous et moi ne sommes qu'un ! »

UNITÉ D'ACTION. « Notre union est enfin, dans la pensée du fondateur, un levier puissant sur lequel on pourrait remuer, diriger et sanctifier le monde entier, si le génie du mal, a qui il a été donné d'exercer son empire sur cette terre, ne s'opposait aux merveilleux effets de cette force morale. »

La Congrégation se compose donc de deux sociétés qui, bien que distinctes, doivent rester unies. Cette unité de pensée, de sentiments et d'action, qui est l'esprit propre de Sainte-Croix, se réalise concrètement dans la personne du supérieur général, du conseil général composé de cinq membres, dont deux frères, et du chapitre général, assemblée où se rencontrent tous les six ans les pères et les frères, représentants des différentes provinces ; union dans les œuvres ; union enfin dans l'observance des mêmes constitutions et des mêmes règles.

ÉTAT ACTUEL. Cette union a produit des fruits. La Congrégation est maintenant répandue en France, aux États-Unis, au Canada, et en Amérique du Sud. Toutes les œuvres font l'objet de l'activité conjugulée des pères et des frères après plus de cent ans de labeur : enseignement universitaire, classique, commercial et scientifique, œuvres pastorales, œuvres d'action catholique et sociale, diffusion du livre, imprimerie, etc. Le nombre de nos religieux s'élève à près de deux mille et le nombre d'élèves dans nos maisons à environ vingt-cinq milles. Le tableau suivant vous fournira les détails supplémentaires.

La Congrégation de Sainte-Croix célèbre cette année le centenaire de son arrivée au Canada. Un album-souvenir illustré sera publié bientôt. Nous y renvoyons le lecteur de la revue.

LA TRAPPE DU BON PLAISIR DIVIN

Le révérend Père de Grandmaison s. j., si justement réputé comme un homme de Dieu et un savant, écrit une courte biographie d'une de ses nièce qu'il avait dirigée. Celle-ci était un esprit d'une superbe envolée surnaturelle, et qui vécut sur le sillage de sainte Thérèse de Lisieux. Voici, en quelques mots, un résumé de ce beau petit livre intitulé : « Le Carmel du bon plaisir divin ».

Cette âme privilégiée se sentit depuis son enfance très fortement attirée à la vie du Carmel. Et peu avant la guerre de 1914, il fut décidé entre elle et ses fervents parents qu'elle suivrait sa vocation. Mais voilà que quand le bagage de la postulante fut prêt, et la date de son départ fixée, un grave inconvénient tout à fait imprévu la retint presque au seuil de la porte de son doux foyer. Avec des larmes aux yeux, mais la paix dans l'âme, elle dit son « fiat » au Maître bien-aimé ; elle attendit son heure.

Après quelque temps, et une fois les barrières tombées, aidée de ses parents, très heureux de la donner à Dieu, elle refit son mince bagage de postulante carmélite, et la voilà une seconde fois prête à s'acheminer au Carmel. Mais un second coup de foudre l'arrête : une difficulté grave, inattendue, lui barre le chemin à la dernière minute ; et elle doit reprendre son poste de ménagère à la maison paternelle. Ainsi fut-il encore une troisième fois, mais ce fut alors l'arrêt définitif. La grande guerre de 1914 survint, ses frères doivent partir comme militaires ; ils reviendront, grièvement blessés. Son père est vieux et cassé, sa mère admirable est au lit, impotente. Bref, elle n'a qu'à faire de son beau foyer chrétien le Carmel tant rêvé, le merveilleux Carmel du bon plaisir divin. Elle y vécut, elle s'y sanctifia, elle y rendit son dernier soupir, partant pour un ciel merveilleusement beau, qu'elle avait mérité, en faisant sans bouderie la volonté de Dieu. Elle fut extraordinairement heureuse, dans cette voie de parfait abandon à la sagesse et à l'amour infinis de son Bien-aimé adorable.

Quelle solide spiritualité que celle qui se dégage de cette vie si simple, si loin de toute rêverie ! Savoir accepter de grand cœur, et en souriant, la route tracée par une Providence toujours bonne, toujours juste, toujours sage, et qui ne cherche que sa plus grande gloire, et notre bien suprême, mais comme Dieu lui-même l'entend.

Tout ceci est très beau et très facile à dire... Hélas, il est bien plus difficile, mais non pas impossible de le vivre. Pour en tirer

une leçon et pratique, je vais en faire l'application exacte à ma situation présente de malade, en voie déjà de devenir un invalide, client forcé d'un hôpital, depuis de longs mois.

* * *

Ceux qui ne me connaissent qu'à distance, pour m'avoir entrevu et entendu, comme prédicateur, vont probablement sourire, si je dis que depuis de très longues années, j'ai toujours senti une forte nostalgie pour la Trappe.

En apparence, ma vie fut l'opposée de celle d'un Trappiste, car elle a été un tourbillon de courses apostoliques, de travail bruyant, toujours entouré des foules, Mais croyez-moi, au fin fond de mon âme, je suis resté, par la grâce de Dieu, un trappiste de cœur et d'esprit.

Je dis : par la grâce de Dieu, car je n'aurais pas pu matériellement tenir et faire l'apôtre, sans ce lest au fond de ma barque, c'est-à-dire sans un très grand attrait de recueillement et de prière, sans une fibre très vibrante de moine trappiste. Et comme je l'ai avoué dans l'intimité, à quelques rares intimes, cette nostalgie de solitude devint parfois si impérieuse que je fis la demande de changer les routes poussiéreuses de l'apostolat pour le silence des cloîtres de la Trappe. Chaque fois, je fus nettement arrêté par qui de droit, et je dus me soumettre. Mais, au lendemain d'une de ces réponses négatives, ma nostalgie revenait toujours plus aiguë encore. Et aujourd'hui, à 73 ans, elle est le doux tourment de mes derniers jours ! Et remarquez bien que je n'ai jamais tenté de quitter les chemins glorieux de l'apostolat poussé par quelque déception, me sentant les ailes brisées. Le Seigneur, dans sa miséricorde, ne m'épargna pas le calice des grands déboires, mais à ces heures de Gethsémani que j'ai connues, que j'ai dû connaître inévitablement, je n'ai jamais senti le vertige de la désespérance. Je n'ai donc jamais pensé à changer les routes ensoleillées de mon apostolat, parce que désabusé par de graves contrariétés. J'ose même dire que les plus beaux succès extérieurs me rendaient plutôt pensif, et accentuaient en moi ce que j'aurais cru être l'appel au désert, à la pleine solitude. Le sacrifice donc de mes activités n'aurait pas été pour moi ce qu'est pour le jeune homme le brisement du cœur, à la mort de sa fiancée.

* * *

Mais la Providence s'est chargée de réaliser à souhait et par surcroît mon ambition de solitude et d'assouvir ma soif d'une vie monacale de silence et de prière. Voici comment : Depuis de longs mois, au Canada, je bois à grands traits aux quatre torrents qui font les délices du bon trappiste, et qui doivent faire probablement mes délices jusqu'à ma mort.

Béni soit mille fois le Roi d'amour, qui a comblé à la onzième heure, les désirs qu'il avait lui-même allumés dans mon âme. Me voici attrappé dans une trappe à sa guise, et qui est rien moins qu'un hôpital, devenu, selon ma comparaison la Trappe du bon plaisir divin !

J'ai toujours prêché qu'on ne peut être apôtre actif, qu'ayant une fibre très forte de vie intérieure de trappiste, je veux dire de contemplatif, sous peine de faire du bruit, peut-être de la musique, mais non pas un apostolat vivant et fécond.

Le Seigneur, dans sa bonté, m'a mis depuis près de quatre mois, sur cette voie, m'obligeant à devenir le grand orant, pour rayonner, à travers les murs de l'hôpital d'une surabondance de vie divine. De ce fait, le Cœur de Jésus m'oblige à parfaire ce qui souvent a manqué à mon apostolat d'activité, où il y a eu plus de fièvre que de flamme, une activité plus sonore que féconde.

Oui, j'écris cet article dans un hôpital ! Et cet hôpital, par la grâce et la miséricorde du Cœur de Jésus, doit devenir la Trappe de mes rêves, le jardin d'hiver de mes vieux jours.

Et voici comment le Seigneur m'oblige à faire à l'hôpital le trappiste bien authentique, et donc l'apôtre très authentique de son amour, à la veille de quitter l'exil pour la patrie. Jamais trop tard pour remplir ma vocation, et donner au grand Roi la gloire qui Lui est due. Et si la leçon est grave pour moi, elle ne l'est pas moins pour beaucoup de confrères de mon impuissance, jeunes ou vieux, impuissants à faire le grand bien qu'ils devraient, qu'ils désirent... Que cette leçon porte !

* * *

Quatre immenses bienfaits marquent d'un cachet caractéristique la vocation du trappiste. Le tout premier : le *Silence parfait*. Je n'ai fait que parler en public, pendant près de 50 ans. J'ai été un haut-parleur vivant, avant l'invention de l'appareil qui porte ce nom ; je reconnais avoir parlé beaucoup trop ; je l'avoue, j'ai

plus parlé que prêché ; car le bruit des paroles étourdit le prédicateur, et étouffe très souvent la voix de Dieu dans les âmes ; l'excès de paroles nuit à la prédication. Pitié Seigneur !

Et voilà qu'aujourd'hui, Dieu, dans sa bonté, sans m'avoir consulté, m'oblige à garder un grand silence, car il va de soi que l'hôpital est bien loin d'être un lieu de réjouissance, de récréation, mais de grand recueillement. Les seules visites toujours assurées, pas toujours désirées, sont celles des médecins et des infirmiers. Quelques amis bien comptés viennent rompre pour quelques instants le silence qui m'entoure. Je le dis tout de suite, j'en suis ravi, et enivré ! C'est un régal et un repos que de se taire, car ce silence parle à mon âme et permet à Jésus de me dire que moi ou les créatures, nous faisons trop de bruit, même avec de beaux prétextes. Oui, il me fallait une étape de recueillement profond, avant celui de la tombe, pour me préparer à celle-ci et l'adoucir. Je tiens à ce qu'on sache, car je fais ici une confession : le Cœur de Jésus, dont j'ai tant prêché la miséricorde, a eu pitié du globe-trotter que j'ai été, et par force m'a mis en retraite. Je l'en bénis ! De longues et nombreuses journées se passent ici, à l'hôpital, où je n'ai parlé qu'au saint autel. Et souvent, du matin au soir, je n'ai entendu d'autres voix humaines que celle des malades qui gémissent autour de moi.

A en juger par bien des symptômes, le « Juif errant » que j'ai été pendant de longues années a fini sa carrière, et celle-ci aura très probablement son épilogue dans cette Trappe du bon plaisir divin, là, avant de mourir, je me sens enveloppé du suaire béni d'un beau, d'un grand silence. Si j'ai beaucoup parlé, et cela, encouragé par l'obéissance, (c'est ma très grande consolation), maintenant, je me tais et me recueille par une sage imposition d'en-haut. Je n'ai pas demandé, certes non, d'être malade, de devenir un invalide, de vivre ma dernière étape dans cette demeure de douleur qu'on appelle hôpital. Je ne l'aurais jamais imaginé, il y a à peine six mois. Mais que sa volonté divine soit faite ! Je la chante, je l'embrasse ! Et avec la Reine des douleurs, debout au pied de la croix, j'ajoute à mon « fiat » son « Magnificat » ! Ave crux spes unica !

* * *

Le trappiste se tait surtout pour pouvoir écouter Dieu et Lui parler. Celui-ci ne parle pas quand les créatures nous étourdissent avec leur néfaste éloquence. J'avais tant besoin de prier !

Je le sentais bien, mais souvent, dans le vertige du travail, l'occasion manquait. Ah ! il faut que je le dise, cela fera du bien ; par une grâce bien gratuite, j'ai senti très fort ce besoin de prier, surtout quand je me trouvais en plein tourbillon d'activité, prêchant à des foules ou des retraites. Ce fut une très grande grâce, dont je ne surais remercier assez Notre-Seigneur. Sans cette divine attirance, l'excès d'activité aurait été un piège, un danger !

L'heure de Dieu semble enfin arrivée. Je veux dire la consommation toute divine de mon apostolat par cette parole intérieure qu'est aujourd'hui une grande prière, qu'est le Verbe divin Lui-même résonnant dans l'âme du prédicateur que je suis. Le Seigneur m'oblige donc, à arroser avec de l'eau vive la semence jetée aux quatre vents du monde.

La semence va certainement produire cent pour un, je le sens, par le travail secret que ma prière est en train de faire ici, à l'hôpital. Ma vie de prière que doit être surtout ma messe trois fois sainte, mon bréviaire savouré, l'appel de chaque moment au Paraclet, demandant qu'une Pentecôte m'enveloppe, et rayonne au loin ; ma prière que doivent être les 15 mystères quotidiens du chapelet, mon Adoration diurne et nocturne ; toute cette intensité de prière, du matin au soir doit avoir un effet rétroactif, et ainsi rendre merveilleusement fécond le travail d'hier, qui, souvent a manqué de cette sève divine. C'est ainsi que par la grâce de Dieu, ce pauvre prédicateur devient un trappeur, un solitaire orant. Il prêche maintenant une parole bien plus divine, parole toute silencieuse, qui, passant à travers le précieux sang de mon calice, convertira et sanctifiera ceux qui, m'ayant entendu, ont, malgré ma parole, résisté à la grâce. J'achève en conséquence ici à l'hôpital, ce qui manquait au travail de Marthe, trop affairé dans la multiplicité de mes œuvres extérieures. Unum necessarium pour la gloire de Dieu, et salut des âmes ; une seule chose : Dieu en nous !

La grande et la plus éloquente des prédications est celle de la prière. C'est cette prédication, divine s'il en fut, qui doit couronner mon long apostolat actif, pour étendre et raffermir dans le monde entier le règne social du Cœur de Jésus.

Les gens bien au courant des secrets de la vie spirituelle ne se surprendront pas, si j'affirme de la manière la plus catégorique que dans ma chambre d'hôpital, je me sens, et je suis effec-

tivement plus apôtre que jamais. Marie, la Vierge silencieuse, muette, mais priante est la Reine des apôtres !

* * *

Mais la prière suppose recueillement et solitude !

Que de fois ai-je senti la suffocation des grands auditoires, des foules ! Combien souvent me suis-je senti opprimé par les exigences de ceux qui, avec affection, mais avec trop d'insistance, réclamaient des paroles, et encore des paroles.

Et comme c'était inévitable, après la prédication, il y eut l'écho glorieux mais éreintant du confessionnal, des entrevues, des visites ; l'écho des milliers de lettres, et tout ce qui est logiquement la prolongation du contact avec les auditoires, contact qui produit une épuisante vibration morale et physique chez le prédicateur. De là le danger imminent d'être absorbé, de devenir, comme dit l'Imitation de Jésus-Christ « moins homme parmi les hommes », moins surnaturel, moins prêtre, dans cette fusion et confusion avec la caravane humaine.

Me voici, par une grâce immense, loin, très loin de ce danger, aussi loin qu'un hôpital peut être des grandes foules... Celles-ci se pressent dans les salles d'œuvres, des communautés et des collèges, dans les églises, dans les sanctuaires populaires des pèlerinages, mais jamais dans les hôpitaux. On fuit ces lieux de souffrance humaine, si peu sympathiques à la nature, car l'hôpital est une sorte d'ambulance réservée aux grands blessés, et les clients qui viennent ici font leur possible pour raccourcir leur séjour. Un hôpital n'est pas un club, un jardin ou un foyer ; on vous y amène quand c'est absolument nécessaire. On n'y trouve pas le monde oiseux, frivole qui s'amuse, qui se dissipe. Par la grâce de Dieu, je suis un de ces clients, un de ces souffrants. Le vide s'est donc fait autour de moi ; c'était inévitable. Vient me voir un instant, et m'offrent leur sympathie les quelques intimes dont l'amitié surnaturelle se resserre par ma souffrance. Si donc j'ai été très souvent poussé de l'avant et entouré par une foule, l'isolement s'est produit maintenant, et je vis de retraite, un bon et légitime trappiste. Sans effort, du fait de traverser le seuil de l'hôpital, j'ai quitté le monde, et le monde a bien été obligé de me quitter, bon gré mal gré. Dans ce sens l'hôpital est une solitude aussi grande ou presque qu'un monas-

tère cistercien, mais bien moins attirante ; elle est d'une rudesse plus grande que celle des Chartreux.

La solitude et l'isolement du monastère, on l'a choisi volontairement, avec empressement. Tandis que la solitude de l'hôpital vous est imposée par le besoin de la maladie, par une croix sur laquelle le ciel vous a cloué malgré vous. Bénie soit cette solitude. « *Beata solitudo ; unica beatitudo* », lit-on dans les cloîtres de la Trappe. Jamais mieux accompagné que dans la solitude, avec Dieu seul !

* * *

Et enfin la dernière caractéristique d'une vie de trappiste est l'austérité, la vie de rude pénitence. Ces mots sont synonymes, dans le langage chrétien, de sacrifice et de souffrance. Mais d'une souffrance amoureusement acceptée. On a cherché librement toutes les austérités morales et physiques de la Trappe. On aime ces rigueurs, elles deviennent aimables pour le moins fervent, car elles aident à le sanctifier. Par ces pénitences et souffrances, on détruit une des plus grandes barrières qui nous empêchent d'atteindre l'union divine. Et à mesure que ces souffrances mâtent la nature, la freinent et le purifient, le moine s'élance dans l'infini, dans l'élan de la contemplation. Il n'y a jamais eu grande prière ni contemplation sans grande mortification, et pénitence. Le corps et toute la nature déchue sont un poids lourd qu'il faut jeter par-dessus bord pour monter. La pénitence allège l'esprit le rend libre et dégagé dans ses essors. C'est alors que l'homme de prière déploie ses ailes et prend comme l'aigle, la voie des hauteurs, où il plane entre les pics des montagnes et les étoiles. Voilà la vocation du moine, homme divinisé, pénitent et contemplatif. Il a eu le courage de briser par la pénitence les chaînes terrestres, et en récompense anticipée, il a déjà sa conversation et sa demeure parmi les anges.

Est-ce à dire que moi, dans ce sanctuaire de douleur qu'est l'hôpital, je dois aggraver mes maladies par ces austérités corporelles que sont le cilice, la discipline, le jeûne et les veilles ? Certes non ! Ma plus grande pénitence à l'hôpital, et dans un sens bien plus rude et plus austère que celle de la Trappe, est la pénitence de ma maladie elle-même, avec toutes ses inévitables et très pénibles conséquences. Je n'ai pas cherché, non, le cilice de mes trois maladies compliquées, mais Jésus me l'impose. Je

n'ai donc qu'à baiser sa main adorable, souriant à sa volonté crucifiante, et sans plus, mon austérité devient une merveilleuse pénitence, qui me sanctifiera personnellement, et qui en même temps paraît et couronne mon apostolat qui fut très actif, mais qui ne fut pas toujours fécond par manque de mortification et de pénitence, élément absolument indispensable pour le rachat des âmes. « Sine sanguinis effusione, non fit redemptio ». Avant de mourir, et pour mourir en apôtre, le Roi Jésus me crucifie. Je l'en bénis !

Je prêche maintenant du haut de la croix, chaire de vérité la plus éloquente après l'autel. Mais, je l'avoue bien simplement, il est bien plus facile d'être éloquent, en faisant de belles dissertations sur la grandeur et la beauté de la croix que de la porter en l'embrassant, que d'en faire une vie sainte et féconde, par un amour pénitent, « fortis ut mors ».

Dans les autres cilices et austérités, on pourrait y mettre satisfaction personnelle et vanité, comme Jésus nous en a prévenu ; tandis que l'austérité de la maladie porte un cachet divin ; Dieu vous l'impose, ne vous demandant qu'un grand « fiat » du cœur, une acceptation pleinement amoureuse, comme celle de Thérèse de Lisieux, grande missionnaire dans son infirmerie ! Il lui fallait cette tuberculose exceptionnellement douloureuse pour mériter le titre et la couronne de patronne des missions. On commença des neuvaines pour obtenir sa guérison, pour qu'elle pût partir pour la mission de Hanoï, où elle avait déjà sa cellule prête. Mais on remarqua vite qu'à mesure qu'on priait pour la guérison, elle devenait bien plus souffrante. Il semblait évident que sa mission était surtout son immolation, qu'elle était d'autant plus grande missionnaire que grande malade. Oh ! avec quelle émotion j'ai célébré la sainte Messe dans le sanctuaire de cette infirmerie, où elle gagne le diadème immortel de patronne des Missions ! Voilà encore une divine sagesse pour Dieu, et qui est une folie pour nous. Immobiliser et briser un travailleur, pour qu'il travaille à merveille ! Savourez ces lignes, vous, les impuissants des Communautés, les héros en apparence inutiles, les apôtres qui avez les pieds et les mains liés, et dont le cœur bondit dans d'immenses désirs de glorifier le Seigneur et de lui donner des âmes !

J'ai beaucoup parlé, bien plus probablement que la majorité des prédicateurs, mais hélas, je n'ai pas toujours fait la pénitence

requis pour arroser de mon sang la semence de ma parole. Jamais trop tard ! Je finis donc ma carrière d'apostolat, rendant, je l'espère, très féconde la prédication commencée déjà en 1896, quand je n'étais que sous-diacre. Je verse à présent dans ce sillon ouvert il y a de longues années, avec le précieux sang de mon calice, les dernières gouttes de mon propre Sang. Je veux dire que Jésus Crucifié m'impose, à la dernière étape de ma vie sacerdotale, cette pénitence providentielle, celle faite à l'hôpital, devenue la Trappe de son bon plaisir, pour sa grande gloire, et pour le salut des âmes qu'il m'avait confiées depuis longtemps.

Une tempête de prières monte vers le ciel, demandant le miracle de ma guérison. Je ne récus pas le travail, si Dieu écoute ces prières, et me guérit. Mais qu'on le sache, si je dois choisir entre donner au Cœur de Jésus la gloire momentanée du Dimanche des Rameaux, si je guéris, — ou lui donner plutôt la splendeur du Thabor, restant souffrant et malade, mon choix est fait d'avance : je veux le faire monter au Thabor, restant, moi, un grand malade à l'hôpital. Que je diminue, pourvu qu'Il croisse !

Je dis, en terminant, une parole qui résume tout mon idéal, cette parole simple et sublime de Marguerite-Marie : « Que moi, je l'aime à la folie, et que je le fasse beaucoup aimer, cela me suffit ! »

Trois-Rivières

MATÉO CRAWLEY-BŒVEY, S.S.C.C.

COMPTE RENDU

LAPORTE, DOMINIQUE, *L'Acédia des jeunes, esquisse psychologique et pédagogique*. Paris, Beauchesne, 1945. 90pp. 18cm.

Cette brochure parle d'une maladie que Cassien appelle acédia et que les modernes désignent sous le nom de cafard. Elle se divise en deux parties ; la première étudie le cafard : un sentiment d'insatisfaction et de trouble unissant dépression nerveuse, trouble sensuel, générosité et tendresse inutiles, lyrisme aussi et quelque majoration des sentiments éprouvés, scandale devant l'incompréhension, vie du cœur égocentrique, incapacité à penser et à vivre la souffrance, tout cela pensé et senti non au pied de la croix mais en fonction de soi. La deuxième partie répond à la question qui surgit spontanément : Que faire quand on a le cafard ? Cette brochure lumineuse, stimulante, remplie d'expérience et de souffle surnaturel rendra service aux éducateurs de la jeunesse.

Montréal

ADRIEN-M. MALO, O.F.M.

L'EMPRISE DE NOTRE-DAME

En donnant naissance au Verbe incarné, Sauveur de tous, Marie est devenue la véritable mère des vivants. « De même que par la volonté de Dieu, écrit le Rme P. Leonardo Bello, Ève fut selon la chair la mère de tous les hommes, y compris Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère ; ainsi Marie doit être vénérée comme la nouvelle Ève selon la grâce, c'est-à-dire comme la mère de tous ceux qui ont été appelés à la vie surnaturelle, y compris nos premiers parents ». Cette maternité spirituelle de Marie, Jésus voulut la ratifier à la face des siècles du haut de la croix. Fixant du regard saint Jean, il dit à Marie : « Voici votre fils » puis, s'adressant au disciple bien-aimé : « Voilà votre mère ». C'était dire : je m'en vais ; je ne vous laisserai pas orphelins, je vous donne ce que j'ai de plus cher, ma mère. A ce moment, dit Bossuet, le cœur de Marie se dilate pour y recevoir l'humanité entière que représentait saint Jean. Éclairée de la lumière d'en-haut, la Vierge-Mère comprend parfaitement la portée de la parole mystérieuse avec tous ses devoirs et toutes ses conséquences. Dès cet instant, Marie se donne à nous avec toutes les capacités de son cœur et toutes les richesses de son âme.

Elle se fait « notre vie, notre espérance, notre salut ». Ses ardeurs maternelles ne souffrent aucun retard. C'est elle qui préside à la naissance de l'Église au jour de la Pentecôte. C'est Marie qui inspire les Apôtres dans l'œuvre de l'évangélisation qui doit transformer le monde. C'est Marie qui soutient les martyrs dans la lutte jusqu'au sang contre la puissance des ténèbres. C'est encore Marie qui bat en brèche l'hérésie tentant d'altérer la doctrine de vérité. Bref, toujours au cours des siècles, Marie se révèle la Mère incomparable qui « au milieu de ses jours glorieux n'oublie pas les tristesses de la terre... et donne à tous l'espérance et la paix ».

Ses enfants ont répondu à l'amour par l'amour. Dieu seul sait l'emprise que Marie garde sur le cœur des hommes. Pour tenter d'égaliser la reconnaissance aux bienfaits reçus, ils lui ont élevé partout des sanctuaires vénérés qui frappent par leur majesté ou retiennent par leur cachet d'intimité et l'ambiance mystique.

Au Canada, Notre-Dame s'est choisi comme fief particulier un magnifique domaine « sur les bords du grand fleuve », au

Cap-de-la-Madeleine, à quelques milles des Trois-Rivières. La vieille église, qui remonte à l'année 1714, deviendra bientôt célèbre par les faveurs obtenues, les merveilles opérées. En 1874, c'est le miracle du Pont des chapelets. En 1888, la ravissante statue de Notre-Dame ouvre les yeux devant trois témoins dignes de foi. Et depuis, le flot des pèlerins n'a cessé de grossir, alimenté par la piété et la reconnaissance. Lors du cinquante-naire de l'Immaculée-Conception, en 1904, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, au nom du pape Pie X, couronnait le front de la Madone du diadème royal. Enfin en 1909, l'épiscopat canadien déclarait le sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, sanctuaire national de Marie. Et les gardiens actuels, les RR. PP. Oblats, qui ont succédé aux pionniers : M. le curé Désilets, le bon Père Frédéric, M. Duguay, nous annoncent comme prochaine l'érection de la Basilique nationale de la Reine du T. S. Rosaire.

De toute façon, l'année 1947 sera inscrite en lettres d'or dans l'histoire de Notre-Dame du Cap. Un événement providentiel aura contribué à la mettre en pleine lumière, à la faire resplendir au loin, à étendre son emprise : le Congrès Marial qui doit se tenir à Ottawa du 18 au 22 juin.

La piété de l'éminent archevêque d'Ottawa, Mgr Alexandre Vachon, a désiré faire présider le Congrès par Notre-Dame du Cap elle-même. Projet d'envergure qui n'allait pas sans difficultés. Il s'agissait pour la Madone d'un pèlerinage de 250 milles à travers les diocèses de Trois-Rivières, Joliette, Montréal, Valleyfield, Ottawa. Loin de rencontrer de l'opposition, le projet reçut l'approbation enthousiaste des autorités religieuses et civiles. La Madone s'est mise en route le 1er mai. Les paroisses échelonnées sur le parcours se disputèrent l'honneur de recevoir leur auguste Reine. Partout les foules accoururent à la rencontre de la Madone portée sur un char enguirlandé, suivant à pied sous le froid, la neige ou la pluie.

Après la liturgie de la route, la Madone était conduite à l'église pour la grande veillée et la messe de minuit. En plus d'un endroit, la messe fut dite en plein air, la foule s'élevant à 25,000, voire à 50,000 personnes et plus peut-être.

Le programme partout suivi fut une réponse au message de Lourdes et de Fatima : *Pénitence et prière*. Point de place pour la curiosité. Rien, semble-t-il, non plus pour ménager une détente, mais de vibrantes exhortations par les missionnaires,

des cantiques populaires, des prières collectives où fusaient vers le ciel les Ave du Rosaire comme autant de supplications ardentes. Le point culminant de la cérémonie fut atteint au moment du sacrifice de la messe où tous les assistants s'approchèrent de la Table sainte avec une ferveur communicative. Toute cette multitude n'avait vraiment qu'un cœur et qu'une âme. Des hommes et des femmes ont couru les églises où se faisait la grande veillée religieuse. « On se repose un soir et on recommence le lendemain sans fatigue. « D'ailleurs qu'importe la fatigue lorsque le cœur est gonflé de joie et l'âme soulevée d'enthousiasme !... » Des centaines de jeunes gens ont passé la nuit à l'église qu'ils ont quittée le matin pour se rendre au travail.

Notre-Dame a tout vu et tout entendu. Elle ne peut laisser sans réponse un seul *Ave Maria*. Partout elle a semé sur ses pas les grâces, les bénédictions et les consolations. Plusieurs guérisons miraculeuses ont été signalées, surtout nombreuses ont été les conversions obtenues par la Vierge-Mère qu'on n'invoque jamais en vain. N'a-t-elle pas affirmé, à Fatima, le 13 juillet 1917 : « C'est pour sauver les âmes des pécheurs que Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. — C'est par le Cœur Immaculé de Marie, déclare la voyante de Fatima, qu'il faut demander la paix, parce que c'est à Lui que le Seigneur l'a confiée ».

Ce prélude triomphal annonce et assure le succès du Congrès marial. Qui sait même si le pèlerinage de la Madone n'en restera pas aux yeux du grand nombre le fait dominant. Certains l'ont pensé. « De cette masse d'âmes rassemblées et tout entières à la prière qu'elles font monter vers le Seigneur et la Madone, se dégage une atmosphère conquérante qui touche les cœurs les plus endurcis, mieux que n'importe quelle cérémonie ou discours ». On a dit : « Aussi longtemps qu'un enfant reste sensible à l'amour de sa mère, on peut espérer ». Fait très consolant et rassurant, le culte marial n'est pas en baisse en notre pays. Notre-Dame continue de régner sur l'Ancienne et la Nouvelle France. Dans un mouvement spontané, unanime, incoercible, nos populations ont prouvé que Notre-Dame est toujours, dans leurs pensées et leurs cœurs, la Femme bénie entre toutes les femmes, la Mère de Dieu et des hommes, la Reine du ciel et de la terre.

Montréal

MARCEL-MARIE DUGAL, O.F.M.

TABLE DES MATIÈRES

INDEX ANALYTIQUE DES AUTEURS

a) ARTICLES

	Page		Page
BENOIT, DENIS, C.S.S.R.		LESIEUR, ROSARIO, P.S.S.	
<i>Rédemptoristes (Les)</i>	248	<i>Pour l'histoire de la messe</i>	138
BOLDUC, GATIEN, C.S.V.		LÉVESQUE, GEORGES-HENRI, O.P.	
<i>Confesseurs (Les) des religieuses</i>	275	<i>Fondements (Les) chrétiens du sens social</i>	189
BONAVENTURE, SAINT,		MALO, ADRIEN-M., O.F.M.	
<i>Lettre dite des XXV choses mémorables</i>	145	<i>Acte (L') héroïque</i>	202
CHAPUT, GÉRARD, P.S.S.		<i>Améliorations</i>	273
<i>Y a-t-il une destinée?</i>	305	<i>Deux ouvrages recommandés</i>	289
CHARLAND, RAYMOND, O.P.		<i>Éducation et orientation</i>	136
<i>Contrôle ou liberté</i>	290	<i>Notre premier lustre</i>	1
CONGRÉGATION NOTRE-DAME		<i>Présentation</i>	65
<i>Congrégation (La) de Notre-Dame</i>	16	<i>S. Ém. le cardinal Villeneuve</i> ..	177
CRAWLEY-BEVEY-MATEO, SS.CC.		<i>Vierge (La) a visité la terre</i> ... 50	
<i>La trappe du bon plaisir divin</i> ..	318	MARCOTTE, EUGENE, O.M.I.	
DEGUIRE, JEAN-JOSEPH, O.F.M.		<i>Missionnaires (Les) Oblats de Marie-Immaculée</i>	125
<i>Confesseur occasionnel</i>	298	MARIE-SAINT-ALPHONSE, F.D.J.	
<i>Indépendance chez une novice</i> ..	95	<i>Par la patience à l'amour</i>	56
DESROSIERS, JEAN-BAPTISTE, P.S.S.		MASSÉ, JOGUES, O.F.M.	
<i>Droit à la réputation</i>	157	<i>Arçes (Les) gardiens</i>	26
<i>Ordre (L') dans la charité</i>	180	<i>Charité et vie commune</i>	194
DUGAL, MARCEL-MARIE		<i>Confession fréquente moyen de progrès spirituel</i>	292
<i>Emprise de Notre Dame</i>	327	<i>Sonner les exercices à l'extérieur</i> 64	
ÉTHIER, ABBÉ WILFRID		PAUL-ÉMILE, S.G.C.	
<i>Rôle (Le) de l'orientation professionnelle</i>	73	<i>Sens (Le) de Fatima pour les religieux</i>	51
GERMAIN, ABBÉ VICTORIN		PIE XII, S.S.	
<i>Quant aux postulantes et aux novices</i>	91	<i>Étude (L') du catéchisme</i>	4
<i>Un débiteur insolvable</i>	266	<i>Mission (La) des instituteurs</i> ..	241
GOUPIL, FRÈRE, F.S.C.		POIRIER, LÉANDRE, O.F.M.	
<i>Institut (L') des Frères du Sacré-Cœur</i>	44	<i>Pour mieux comprendre la bible</i> 21	
HÆGEMAN, A.-M., O.F.M.		POISSON, PIERRE-MARIE, C.S.C.	
<i>Heure (L') de prière pour les prêtres</i>	41	<i>Congrégation (La) de Sainte-Croix</i>	311
LAPLANTE, GEORGES-ALBERT, O.F.M.		PORTER, FERNAND, O.F.M.	
<i>Privilege des sous-syndics</i>	20	<i>Bibliographies commentées</i>	161
LEMAY, EDMOUR, O.F.M.		<i>Culture (La) des vocations</i>	66
<i>Sens (Le) social et la psychologie expérimentale</i>	261	<i>Essai de bibliographie</i>	98
		<i>Mission for Samaritans</i>	229

ROY, ABBÉ, C.-E.		SACRÉE PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE	
<i>Grâce sanctifiante et méthode inductive</i>	33, 252	<i>Pieux (Le) exercice du chemin de la croix</i>	15
ROY, MOISE, S.S.S.		S.G.M.	
<i>Chants en langue vulgaire</i>	134	<i>Vénéralable (La) Mère d'Youville</i>	217
<i>Instituts religieux à ordos propres</i>	221	TRUDEL, PAUL-EUGENE, O.F.M.	
<i>Office canonial</i>	132	<i>Procès (le) apostolique pour la béatification du Père Frédéric, O.F.M.</i>	113
<i>Testament des novices d'âge mineur</i>	8	UN FRERE DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE	
<i>Troisième (Le) cierge de l'élévation</i>	164	<i>Journées (Les) et les semaines de vocation</i>	84
SAINT-PIERRE, ALBERT, O.P.		UNE RELIGIEUSE DE SAINTE-ANNE	
<i>Aux origines de l'ascèse</i>	225	<i>Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne</i>	166
<i>Organisme de la vie surnaturelle</i>	231		
SAINT-PIERRE, ABBÉ ANTOINE,			
<i>Sens (Le) social à l'école</i>	209		

b) CONSULTATIONS

BENOIT, DENIS, C.S.S.R.		<i>Discretion sur la visite canonique</i>	204
<i>Chapelet de Sainte-Anne</i>	205	<i>Envoi des religieuses en mission</i>	171
CHARLAND, RAYMOND, O.P.		<i>Obligation du cierge au Sanctus à Montréal</i>	141
<i>Confession des religieuses à la grille du parloir</i>	303	<i>Organisation d'un tirage avec les aumônes de la Sainte Enfance</i>	139
<i>Confession des religieuses en rang</i>	303	<i>Profession d'une ancienne novice mourante</i>	140
<i>Confession des religieuses hors du confessionnal</i>	304	<i>Reconnaissance due à l'ancien maître des novices</i>	204
<i>Contrôle des confessions par l'aumônier</i>	303	<i>Renvoi d'une novice par mode de conseil</i>	172
<i>Liberté élémentaire</i>	304	<i>Rôle du bon supérieur</i>	171
<i>Messe de fondation</i>	29	<i>Rôle de la maîtresse des novices dans l'acceptation des sujets</i>	171
<i>Obligation du troisième cierge au Sanctus</i>	28	<i>Usage des aumônes de la sainte enfance</i>	139
<i>Une religieuse cloîtrée ne peut sortir pour aller se confesser</i>	302	MASSÉ, JOGUES, O.F.M.	
MALO, ADRIEN-M., O.F.M.		<i>Baisers prescrits au servant de messe</i>	173
<i>Confession des religieuses dans les confessionnaux d'hôpitaux</i>	301		
<i>Confidence d'une religieuse éprouvée</i>	205		

	Page		Page
MASSÉ, JOGUES, O.F.M.		<i>Portes de l'oratoire intérieur</i> ...	173
<i>Communion durant la messe</i> ..	141	<i>Récitation des litanies en public</i>	172
<i>Consécration d'un enfant à la sainte Vierge</i>	271	<i>Récitation du chapelet de saint Michel</i>	205
<i>Couleur du conopée au salut privé</i>	173	<i>Salut sans servant</i>	141
<i>Droits respectifs de la supérieure générale, locale et de la maîtresse des novices</i>	272	<i>Scapulaires cousus ensemble</i> ..	142
<i>Enveloppe des scapulaires</i>	141	<i>Supérieure des professes perpétuelles</i>	272
<i>Fête de sainte Bernadette Soubirous</i>	301	<i>Supérieure des professes temporaires</i>	271
<i>Lecture d'ouvrage de spiritualité à la chapelle</i>	173	<i>Temps de probation</i>	174
<i>Lecture de l'évangile au prône</i> ..	142	POISSON, PIERRE-MARIE, C.S.C.	
<i>Médaille scapulaire</i>	142	<i>Récitation du chapelet de saint Joseph</i>	240
<i>Moment de s'approcher de la communion</i>	28	ROY, MOISE, S.S.S.	
<i>Moment de s'asseoir à l'offertoire</i>	28	<i>Broderie à la main sur les linges sacrés</i>	143
<i>Nouveaux grains des chapelets indulgenciés</i>	173	<i>Couleurs liturgiques</i>	142
		<i>Linges sacrés usagés</i>	143
		<i>Nombre de servants au salut</i> ...	144

c) COMPTES RENDUS

ERNEST-BÉATRIX, F.M.		<i>Vie (la) vie de grâce</i> par N. BETTEZ.....	288
<i>Formulaire mathématique</i> par LES FRERES MARISTES.....	208	<i>Vierge (la) a visité la terre</i> par A.-M. LAMARCHE.....	50
LESIEUR, ROSARIO, P.S.S.		MASSÉ, JOGUES, O.F.M.	
<i>Pour l'histoire de la messe</i> par EMMANUEL BOURQUE.....	138	<i>Art (L') d'être chef</i> par L'ABBÉ COURTOIS.....	247
MALO, ADRIEN-M., O.F.M.		<i>Ascension (L') de votre âme</i> par CHAN. MARC.....	247
<i>Acédia (L') des jeunes</i> par D. LAPORTE.....	326	<i>Art (L') dans S. Augustin</i> par SR JOSEPH ARTHUR.....	179
<i>Confession (la) moyen de progrès</i> , par S. LAROCHELLE... 289		<i>Avant la vêtue et la profession</i> . 160	
<i>Conseils à une maîtresse des novices</i> par H. GARROUTEIGH.. 137		<i>Calvaire (Le) et la messe</i> par F. SHEEN.....	32
<i>Ignorance et médiocrité religieuse</i> par M. GASNIER... 310		<i>Catéchisme de la vie religieuse</i> par MGR LELONG.....	176
<i>Petit essai pédagogique</i> par G. LEVASSEUR.....	160	<i>Ce sacrement est grand</i> par A. CHRISTIAN.....	63
<i>Trésor (le) des trésors</i> par G. DESNOYERS.....	163	<i>Christ (le) a souffert pour nous</i> par Y. GAUDREAU.....	274
<i>Une action, une victoire</i> par J.-A. MATYS.....	63		

Page	Nouveau (le) code de Droit ca-	175
	nomique par CHAN, THÈVE-	
	NOT.....	
	Oeuvre (L') de chat par	
	P. CHANSON.....	63
	Oraison (L') mentale par	
	JACQUES DE BLOIS.....	19
	Passions (Les) de l'adolescence	291
	Passions (Les) de l'enfance...	291
	Point (Le) de départ de la paix	
	par J.-B. GINGRAS.....	43
	Portraits de Mandchourie par	
	F. SCHELTAGNE.....	201
	Pour étudier le code de droit ca-	
	nomique par CIMETTER.....	201
	Problème (Le) des lectures par	
	S. EM. LE CARD. VILLENÈVE	193
	Reflets eucharistiques par	
	A. RAVONNAUX.....	94
	Régime (Le) spirituel de la vie	
	religieuse.....	170
	Retraite de huit jours par	
	J. BEATEMAN.....	144
	Sainte (La) religieuse par	
	MGR LELONG.....	176
	Secret (Le) de la vie religieuse	
	par FRESSENCOURT.....	175
	Souffrances de N.-S. J.-C. par	
	THOMAS DE JÉSUS.....	175
	Sous les yeux de l'incroyant par	
	J. LEVIE.....	220
	Thérapeutique végétale par A.A.	63
	Toute la vie sanctifiée par	
	CHAN, MUGNIER.....	176
	Un (L') deus par L. BARON...	206
	Vertus cachées de la vie reli-	
	gieuse.....	170
	Virgo Fidelis par R. DE LAN-	
	GEAC.....	224
	PORTER, FERNAND, O.F.M.	
	Essai de pédagogie familiale	
	par FÈRE LEON.....	336
	How to read statistics par	
	R.-L. BUTSCH.....	207
Page	CHRIST (Le) vie de l'âme par	165
	DOM MARMION.....	165
	CHRIST (Le) dans ses mystères	
	par DOM MARMION.....	165
	Cœur (Le) de Marie par	
	F. LABESCONTE.....	174
	Contes d'autrefois par	
	L. FRÉCHETTE, H. BEAU-	
	GRAND.....	32
	Divorce (le).....	63
	Entrétiens sur la vie religieuse	
	par MGR BOUCHANY.....	160
	Face à l'ennemi par P. SEVIGNY	28
	Imitation (L') de Jésus-Christ.	
	Traduction LAMENNAIS.....	55
	Instructions familiares par	
	J.-F. BILLICOCCO.....	200
	Initiation à la science politique	
	par J.-B. GINGRAS.....	44
	Instructions pour la messe du	
	dimanche par CHAN. DE	
	BASSEVILLE.....	175
	Jésus-Enfant, par RACHEL et	
	LUC DUGAY.....	179
	Journal de Voyage par le	
	P. FRÉBÉRIC.....	163
	Journée (la) des malades par	
	L'ARBE PERRÉVE.....	207
	Lettre à mon fils par	
	COMTE CRESSATY.....	97
	Leçons élémentaire de morale	
	social par E. DAVTAIS.....	230
	Marriage (Le) par L'ARBE CAR-	
	RIER.....	63
	Marriage (Le) chrétien.....	63
	Marriage (Le) par J. VIOLLET.	63
	Mon premier voyage au Canada	
	par P. FRÉBÉRIC.....	32
	Notice (La) parfaite par CHAN.	
	THÉVENOT.....	175

d) INDEX ALPHABÉTIQUE

- Acte héroïque**, 202.
Administrateur-gérant, 20.
Améliorations, 273.
Amour, 273.
Anges gardiens, 28.
Antipathies naturelles, 195.
Aptitudes : sacerdoce, 76.
Ascèse : histoire, 225.
Attaches, 149.
Attrait : vocation, 77.
Aumônes : usage, 139.
Austérités
Avarice, 30.
Bernadette Soubirous, 301.
Bible : contexte personnel, 24. —
général, 25. — spirituel, 26.
Bibliographie : commentée, 161. —
sur la vocation, 98.
Bon plaisir divin
Broderie : linges sacrés, 143.
Conopée : salut privé, 173.
Cantiques : en langue vulgaire, 134.
Catéchisme : appel aux enfants, 6. —
grâce sanctifiante, 33, 252. — im-
portance, 4. — ignorance religieuse,
5. — méthode inductive, 33, 252.
Chapelet : de sainte Anne, 205. —
de saint Joseph, 240. — de saint
Michel, 205. — grains, 141.
Charité : ordre, 180.
Chemin de croix : décret, 15.
Cierge : au sanctus, 31, 140, 164.
Cloches : sonnerie, 64.
Confidence : aux jeunes, 204.
Confesseurs : adjoints, 281. — des
religieuses, 298. — des religieuses
gravement malades, 282. — des
religieuses en voyage sur mer, 284.
— extraordinaire, 278. — occa-
sionnel, 294, 298, 302. — ordi-
naires, 276. — spécial, 279. — ré-
gulier, 000.
Confession : contrôle, 303. — en
rang, 303. — fréquente, 304. — hors
du confessionnal, 304. — parler,
303. — liberté, 290. — secret, 304.
— sœurs cloîtrées, 303.
Congrégation de Sainte-Croix :
esprit, 316. — état actuel, 317. —
fondateur, 313. — gouvernement,
315. — nature juridique, 314. —
origine, 311.
Congrégation Notre-Dame, 16.
Communion : durant la messe, 140
— moment de s'approcher, 31. —
Consécration : des enfants à la
sainte Vierge, 271.
Consultations : service, 2.
Contenance, 69, 70.
Couleur liturgique, 142.
Culpabilité, 157.
Délit : déclaration, 157. — punition,
159.
Destinée : notion païenne, 305. —
notion chrétienne, 306.
Direction Spirituelle, 277.
D'Youville : Vénérable Mère, 217.
Éducateurs : mission, 68, 243. —
vocation, 66.
Éducation : bibliographie, 130. —
directive, 243.
Enfants : défaut, 242. — dignité,
242. — orientation, 71.
Espérance, 148.
État de vie, 66.
Eucharistie : considération, 266.
Évangile : lecture au prône, 142.
Fatima : sens, 50.
Frères du Sacré-Cœur : institut, 44.
Générale : pouvoir, 272.
Grâce : catéchisme, 33, 252. — dé-
finition, 260.
Hôpital : confession, 302.
Ignorance religieuse, 5.
Instituteurs : compétence, 246. —
mission, 242. — sainteté, 246. —
union, 246.
Intelligence : vocation, 77.

- Jansoone, P. Frédéric** : procès, 113.
- Jeûne** : postulantes, 91. — novices, 91. — vie religieuse, 93.
- Jeunes filles**, 71.
- Joie**, 29.
- Juridiction** : pour religieuse, 276, 282.
- Kyrie**, 134.
- Langue** : péché, 199.
- Lecture** : à la chapelle, 173.
- Liberté**, 307.
- Linges sacrés** : broderie, 143. — usagés, 143.
- Litanies** : approbation, 172.
- Maître des Novices** : responsabilité, 204. — pouvoir, 272.
- Matéo Crawley-Bœvey**, 318.
- Médaille** : scapulaire, 142.
- Mères** : vocation, 70.
- Messe** : considération, 266. — de fondation, 32. — histoire, 138.
- Mission** : envoi, 171.
- Missionnaires Oblats**, 125.
- Modération**, 148.
- Monde** : séparation, 145.
- Nécrologie** : 7, 55, 91, 156, 193, 228, 247, 288.
- Novices** : admission, 171. — indépendance, 95. — jeûne, 91. — pouvoir des tester, 9.
- Office** : canonal : endroit 132. — obligation, 132. — récitation, 150.
- Oratoire** : portes, 173.
- Ordo propre**, 221.
- Orientation** : bibliographie, 136.
- Orientation professionnelle** : aspect juridique, 75. — aspect théologique, 74. — données doctrinales, 73. — rôle, 73.
- Parents** : vocation, 66, 67.
- Pater** : récitation durant la messe, 135.
- Patience**, 56.
- Pauvreté**, 149.
- Père spirituel**, 151.
- Persécution**, 149.
- Personnalité**, 77.
- Postulantes** : jeûne, 91.
- Pouvoirs** : Maîtresse des novices, 272. — supérieure générale, 272. — locale, 272.
- Prière** : heure pour les prêtres, 41. — nécessité, 309.
- Probation**, 174.
- Professes** : perpétuelles, 271. — temporaires, 270.
- Profession** : admission, 171. — in articulo mortis, 140.
- Providence**, 307.
- Rédemptoristes**, 248.
- Religieuses** : confession, 275.
- Réputation** : droit, 157.
- Résolutions** : générales, 148. — particulières, 148.
- Sacerdoce** : aptitudes, 76.
- Saint-Esprit** : rôle, 236.
- Sainte Enfance** : aumônes, 139.
- Salut** : conopé, 173. — sans servant, 141. — nombre de servants, 144. — Santé, 93.
- Scapulaires** : enveloppe, 141. — manières de les porter, 142. — médaille, 142.
- Semaines de Vocation** : but, 84. — programme, 86.
- Sens** : vigilance, 150.
- Sens social** : applications pratiques, 214. — à l'école, 209. — fondement, 189. — possibilité, 210. — psychologie, 261.
- Servants** : baisers prescrits, 173.
- Sœurs de Sainte-Anne**, 166.
- Sœurs Grises de Montréal**, 217.
- Sollicitudes**, 149.
- Sonnerie** : exercices, 64.
- Sous-syndic** : privilège, 20.
- Supérieurs** : pouvoirs, 272. — devoir, 171.

- Testament** : authentique, 10. — dérivé de la loi anglaise, 10. — holographe, 10. — novices mineurs, 8.
- Tirage** : avec les aumônes, 139.
- Tristesse**, 30.
- Vertus infuses** : rôle, 234.
- Vie commune** : charité, 194.
- Vie Surnaturelle** : organisme, 231. — définition, 260.
- Vie des Communautés religieuses** : premier lustre, 1. — consultations, 3. — amélioration, 273.
- Vie religieuse** : jeûne, 93.
- Villeneuve** : S. Ém. le cardinal, 177.
- Virginité**, 69.
- Visite canonique** : secret, 204.
- Vocation** : bibliographie, 98. — culture, 66. — mise en garde, 68. — semaine, 84.
- Vœux religieux**, 3.
- Vue** : mortification, 150.

COMPTE RENDU

LÉON, FRÈRE, *Aux parents, Essai de Pédagogie familiale*. Bruxelles, Les Éditions des Frères Maristes, 1945, 411pp. 19cm. \$2.25.

Le frère Léon est bien connu au Canada français où les Éditions Granger ont réimprimé, pendant la guerre, ses premiers ouvrages dont la diffusion témoigne de la valeur qu'on leur reconnaît. *Pédagogie familiale* vient compléter heureusement les études de Méthodologie générale et spéciales : *Hors des sentiers battus* (4 volumes), l'essai sur l'éducation religieuse : *Formation religieuse et Méthodes actives*, et les considérations sur quelques grandes idées pédagogiques modernes : *Pour mieux enseigner*.

Cet *Essai de Pédagogie familiale*, une nouveauté, s'il en est une, se divise en trois parties. Après avoir étudié *L'Enfant dans son devenir* (I) 15 chapitres, l'A. traite de *L'Éducation en général* (II) 20 chapitres enfin de *L'Éducation des sentiments et des tendances* (III) 20 chapitres. Les étudiantes de nos scolasticats-écoles normales, les maîtresses et les étudiantes de nos écoles ménagères tireront grand profit à lire ces *Essai de Pédagogie familiale*, à prendre ce manuel comme guide de leurs cercles d'études en la question. Plus que jamais tous les responsables de l'éducation doivent travailler à rendre la famille « premier milieu naturel et nécessaire de l'Éducation » apte à remplir son rôle. *Essai de Pédagogie familiale* doit être « de ces écrits largement répandus » dont parle S.S. Pie XI dans l'Encyclique sur l'Éducation chrétienne de la jeunesse.

LIVRES

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris IVe

MADELEINE-LOUISE DE S., *La Congrégation de Notre-Dame-de-Sion*. Paris, 1946. 234pp. 19cm. 110 francs.

GEORGES, E.-M., C.J.M., *S. Jean Eudes, modèle et maître de vie mariale*. Paris, 1946. 328pp. 19cm. 165 francs.

PETITGAT, AUGUSTE, *L'agonie et la résurrection de Jésus*. Paris, 1943. 192pp. 19cm. 100 francs.

Éditions Saint-Paul, 6, rue Cassette Paris VIe

LORET, R.P., C.Ss.R., *Vocations, Doctrine, Pratique*. Paris, 2e éd. 1946. 228pp. 20cm. 120 francs.

Guite! Paris, 1946. 124pp. 18cm. 70 francs.

Images du grand retour. Paris, 1946. 128pp. 16cm. 75 francs.

Jeune fille, à l'écran de ta vie. Paris, 1941. 42pp. 18cm. 26 francs.

Divers

Association Catholique des Hôpitaux des États-Unis et du Canada. Cahier 1 à 9. Québec, 1945-1947. 27cm.

COTÉ, J.-B., *Originaux et aventuriers. L'Ouest pittoresque*. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Fortin et Fils, 1946. 151pp. 24cm.

DÉSIRÉ DES PLANCHES, O.F.M.Cap., *L'hymne de la création*. Montréal, L'Écho de Saint-François, 1946. 191pp. 24cm. \$ 1.25.

MARIE-FRANCE, *Maman avec tendresse*. Montréal, Le Centre Familial, 1947. 134pp. 19cm. \$ 0.75.

Pensée (La) catholique. Cahiers de synthèse doctrinale. no 2. Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1947. 108pp. 24cm.

Vie illustrée du prince de l'Église Son Éminence le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, O.M.I. Montréal, Fides, 1947. 128pp. 25cm. \$ 0.75.

Actes du 2e Congrès Diocésain du Tiers-Ordre franciscain à St-Hyacinthe 14 octobre 1945. Sorel, 1947. 142pp. 22cm.



CHANGEMENTS QU'IL FAUT RETENIR

- 1 — La prochaine année de la *Vie des Communautés Religieuses* ira de septembre 1947 à décembre 1948 inclusivement.
- 2 — Dans la suite, l'année de la revue ira de janvier à décembre.
- 3 — Pour cette raison et à cause de la majoration des prix de l'imprimeur, l'abonnement de la revue est porté à \$2.00.
- 4 — Les abonnés qui par anticipation ont payé l'abonnement de la prochaine année n'ont rien à ajouter : la somme d'argent qu'ils ont versée leur donne droit à la revue pour toute l'année : septembre 1947 à décembre 1948 inclusivement.

AVIS PRATIQUES

- 1 — Les abonnés sont respectueusement invités à renouveler leur abonnement le plus tôt possible.
 - 2 — A cet effet, qu'ils se servent des fiches de réabonnement qu'ils ont reçues.
 - 3 — Il est de leur propre intérêt de ne pas retarder le renouvellement de l'abonnement.
 - 4 — L'expérience démontre que là où c'est possible, il est avantageux que la Supérieure Générale ou Provinciale prenne un abonnement collectif pour toutes les maisons qui dépendent d'elles.
- 